

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 26 Octobre 2016

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 26 Octobre 2016, à partir de 8h30, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

La Présidente :

Bénédicte MARTIN

Les membres titulaires :

Jean-Christophe ABRY

Perrine CHARVOLIN-VOLTA

Laura MARTINEZ

Etait invitée :

Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 Septembre 2016

Les procès-verbaux ont été reçus par l'ensemble des membres. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 15/10/2016

Carnet de commandes :

8.3M€ (hors Carnot)

Carnet de négociation :

6.5M€, reste à un niveau important mais diminue un peu par rapport au mois précédent en raison de la signature de 2.6M€ de contrats au mois d'Octobre

> Facturation:

6.7M€

> Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est bonne.

3. Information sur HRS4R

En 2007, Centrale Innovation, aux côtés de Centrale Lyon, s'est engagée dans une démarche de progression concernant le recrutement, la carrière et la mobilité des chercheurs, en signant la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement des chercheurs : http://ec.europa.eu/euraxess/data/usgn_orgs/fr%5Fcli.pdf

La Charte et le Code prônent 40 principes pour favoriser la mobilité et la carrière des chercheurs en Europe en termes de recrutements et de conditions de travail:

- Les principes éthiques et professionnels (dont la liberté de la recherche, la nondiscrimination, l'évaluation...)
- Le recrutement (dont la transparence des procédures, jugement au mérite, valorisation de la mobilité...)
- Les conditions de travail et de sécurité (environnement de la recherche, développement de carrière, égalité femmes-hommes, représentativité)
- La Formation (supervision, accès à la formation, développement professionnel continu...)

La Commission Européenne engage chaque établissement d'enseignement et de recherche à aller plus loin dans cette démarche, et, à cette fin, a lancé sous la présidence française de l'UE en 2008, la **stratégie de ressources humaines pour les chercheurs** (HRS4R - Human Resources Strategy for Researchers) qui incite à :

- Déployer sa stratégie de gestion des ressources humaines en recherche,
- Faire évoluer ses pratiques et se rapprocher au mieux des recommandations énoncées dans la Charte européenne du chercheur et du Code du recrutement.

Depuis 2014, cette démarche est inscrite dans la convention de subvention du programme européen Horizon 2020, et l'obtention du label HRS4R devient important pour attirer des chercheurs de haut niveau et obtenir des financements européens.

C'est pourquoi Centrale Lyon souhaite poursuivre sa démarche sur ce sujet et obtenir le label HRS4R, ce qui lui permettra d'étendre sa visibilité aux plans européens et international, et d'accroitre l'attractivité de l'École. Centrale Innovation sera associée à cette démarche et si nécessaire, effectuera cette même démarche de labellisation aux côtés de Centrale Lyon, avec l'aide du Ministère de la Recherche.

4. Questions diverses

- La note de service concernant la fermeture des établissements et les congés pour la période 2016-2017 sera transmise prochainement.
- > Un mail de rappel (avec les documents joints) sera envoyé aux salariés mi-novembre concernant la possibilité de placer des jours sur le CET d'ici la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h00.

La prochaine réunion du CE aura lieu le Vendredi 25 Novembre 2016 à 8h30.

A Ecully, le 26 Octobre 2016,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation